



## Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALEA/39/694  
S/16843

27 novembre 1984

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-neuvième session  
Points 12 et 20 de l'ordre du jour  
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-neuvième année

Lettre datée du 26 novembre 1984, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour votre information, le texte d'une déclaration, datée du 21 novembre 1984, du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique à propos de l'attaque des agresseurs vietnamiens contre le camp des réfugiés à Nong Chan.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 12 et 20 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du  
Kampuchea démocratique,

(Signé) THOUNN Prasith

ANNEXE

Déclaration du 21 novembre 1984 du porte-parole du  
Ministère des affaires étrangères du Gouvernement  
de coalition du Kampuchea démocratique

1. Depuis le 18 novembre dernier, les agresseurs vietnamiens qui mènent au Kampuchea la guerre de génocide et dont les forces armées s'élèvent à plus de 200 000 hommes, mobilisent plusieurs milliers de leurs troupes pour lancer des attaques contre les camps de nos réfugiés à Nong Chan. A la suite de ces attaques barbares, un grand nombre de réfugiés ont été tués et blessés, sans compter des dégâts matériels importants causés aux habitations et aux biens des réfugiés. Par ailleurs plus d'une dizaine de milliers de nos réfugiés se sont enfuis de leur camp pour échapper aux massacres menés par les agresseurs vietnamiens. Le peuple du Kampuchea continue ainsi à endurer davantage les deuils et souffrances immenses et indicibles imposés par les agressions barbares et fascistes de la clique Le Duan.

2. Ces actes d'agression barbares de l'ennemi vietnamien ne font que reconfirmer davantage ce qui suit :

- i) L'objectif final de l'ennemi vietnamien au Kampuchea est d'avalier et d'annexer le territoire du Kampuchea;
- ii) La guerre menée par l'ennemi vietnamien est une guerre de génocide de notre peuple;
- iii) Ces actes d'agression répétés démasquent une fois de plus les manoeuvres fallacieuses de l'ennemi vietnamien sur le problème du Kampuchea.

3. Le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement du Kampuchea démocratique condamne avec la plus vive indignation ces attaques de la clique Le Duan contre la population innocente des camps des réfugiés de Nong Chan et appelle la communauté internationale, à l'ONU pour qu'elles continuent à condamner l'agression vietnamienne au Kampuchea et à exercer, par tous les moyens, des pressions pour que les agresseurs vietnamiens acceptent de respecter les six résolutions pertinentes de l'ONU sur le Kampuchea demandant le retrait total et inconditionnel des forces armées vietnamiennes du Kampuchea pour que le peuple du Kampuchea puisse choisir librement sa destinée et pour que le Kampuchea demeure indépendant, pacifique, neutre et non aligné.

4. La partie du Kampuchea démocratique et l'armée nationale du Kampuchea démocratique expriment à cette occasion leur profonde sympathie et leur totale solidarité avec la population de Nong Chan. Elles s'engagent fermement à poursuivre plus intensivement leurs actions sur le champ de bataille à travers tout le pays contre l'ennemi vietnamien pour le faire enliser davantage, en particulier au champ de bataille autour du lac Tonlé Sap. L'armée nationale du Kampuchea démocratique continue ses actions pour couper les voies de ravitaillement de l'ennemi et pour détruire, par tous les moyens, politique, militaire et économique, les administrations vietnamiennes installées à l'échelon des communes, en vue de

rendre encore plus difficile les crimes de l'ennemi vietnamien à l'encontre de notre peuple. Dans ce but, notre armée va coordonner davantage ses actions avec celles des deux autres parties du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et des réfugiés de Nong Chan.

Kampuchea démocratique,  
le 21 novembre 1984

-----